



Assemblée générale

Distr. générale
16 octobre 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session

Point 117 de l'ordre du jour

Budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001

Conditions de voyage par avion

Rapport du Secrétaire général*

I. Introduction

1. Le présent rapport, qui concerne la période allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, est soumis conformément aux décisions 44/442 et 46/450 de l'Assemblée générale, en date, respectivement, du 21 décembre 1989 et du 20 décembre 1991, dans lesquelles l'Assemblée a prié le Secrétaire général de continuer à lui présenter des rapports annuels sur la question des conditions de voyage par avion. Comme l'Assemblée générale l'a également demandé dans sa décision 40/455 du 18 décembre 1985 et dans la section XIII de sa résolution 45/248 A du 21 décembre 1990, le présent rapport contient des renseignements sur toutes les dépenses engagées par l'Organisation pour les voyages en première classe et sur les dérogations qui ont été autorisées.

2. Durant la période considérée, les conditions de voyage par avion ont été régies par la résolution 42/214 du 21 décembre 1987, par laquelle l'Assemblée a décidé qu'à l'exception du Secrétaire général et des chefs des délégations des pays les moins avancés, aux sessions ordinaires ou extraordinaires de l'Assemblée générale, quiconque voyage aux frais d'organismes et de programmes des Nations Unies et était précédemment

autorisé à voyager en première classe, ne pourrait désormais prétendre à voyager que dans la classe immédiatement inférieure à la première classe. Par la même résolution, l'Assemblée a autorisé le Secrétaire général à déroger à la règle lorsqu'il jugerait bon de le faire, en autorisant le voyage en première classe, cas par cas.

II. Frais de voyage des délégations

3. Par sa résolution 42/214, l'Assemblée générale a limité le paiement des frais de voyage par avion en première classe à un seul représentant de chacun des États Membres classés dans la catégorie des pays les moins avancés assistant à ses sessions ordinaires ou extraordinaires. En ce qui concerne la cinquante-quatrième session, 29 demandes de remboursement de frais de voyage en première classe, d'un montant total de 141 020 dollars, ont été présentées à ce jour pour la période allant du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000.

III. Dérogations autorisées par le Secrétaire général

4. Comme il a été rappelé ci-dessus, l'Assemblée générale a, par sa résolution 42/214, autorisé le Secrétaire général à déroger à la règle lorsqu'il jugerait bon de le faire, en autorisant des voyages en première classe, cas par cas. En outre, le Secrétaire général peut autoriser le voyage en classe affaires, dans certaines

* Dans l'attente de renseignements de la part de divers départements et bureaux concernant les voyages effectués au cours de la période de 12 mois qui s'est terminée le 30 juin 2000, le présent rapport n'a pu être soumis dans les délais fixés.

circonstances, conformément aux dispositions de l'instruction administrative ST/AI/249/Rev.3 du 29 mars 1989.

5. De manière générale, en examinant les cas qui peuvent justifier une dérogation, le Secrétaire général tient compte des considérations ci-après :

a) Des raisons médicales peuvent exiger que l'intéressé voyage dans des conditions de confort qui ne pourraient pas lui être offertes dans la classe à laquelle il a normalement droit. Ces cas sont soumis, pour recommandation, au Directeur de la Division des services médicaux. Il convient de noter qu'il n'est plus accordé de dérogation au motif que l'intéressé est âgé;

b) L'avion est complet dans la classe normalement prévue, et, en raison des exigences du service, l'intéressé est tenu d'effectuer son voyage à une date précise. Il peut également arriver que les conditions de voyage auxquelles le voyageur a normalement droit ne puissent être assurées et que le coût de l'indemnité journalière de subsistance durant la période d'attente soit plus élevé que celui du voyage dans des conditions de plus grand confort que celles prévues;

c) L'intéressé est une haute personnalité (ancien chef d'État, par exemple) ou une personnalité importante du monde politique, d'organisations humanitaires ou des milieux culturels ou universitaires;

d) Lorsque l'intéressé est une personne éminente qui offre ses services à l'Organisation à titre bénévole et qui, de ce fait, subit parfois une perte de revenu, le Secrétaire général peut l'autoriser à voyager dans la classe à laquelle il est habitué;

e) L'intéressé, après une journée entière de travail, est parfois appelé à voyager de nuit pour reprendre ses activités, participer à des réunions ou faire un exposé dès le lendemain matin ou dès son arrivée au lieu de destination. On a jugé normal qu'en pareil cas, lorsque le voyage est particulièrement fatigant, il puisse voyager dans des conditions qui lui assureront un maximum de repos et, éventuellement, la possibilité de travailler durant le vol.

6. En ce qui concerne les dérogations autorisées durant la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000 du fait des circonstances énumérées au paragraphe 5 ci-dessus, on trouvera dans les annexes I à V du présent rapport des renseignements détaillés sur les motifs desdites dérogations et les coûts supplémentaires qui en ont résulté.

7. Le 18 mars 1998, le Secrétaire général a décidé, à titre exceptionnel, qu'eu égard à son statut particulier, la Vice-Secrétaire générale devait être autorisée à toujours voyager en première classe. Pour ce qui est des modalités pratiques, les services concernés s'efforcent en premier lieu d'obtenir un surclassement de la classe affaires (au plein tarif) à la première classe. Lorsque ce n'est pas possible, l'Organisation prend en charge le coût d'un billet en première classe. Durant la période considérée, 10 voyages ont été effectués dans ces conditions, pour un coût supplémentaire de 26 783 dollars. On trouvera dans l'annexe VI du présent rapport des renseignements détaillés à ce sujet.

8. Pour renforcer la capacité du Président de l'Assemblée générale de s'acquitter efficacement et rationnellement des fonctions du Bureau, par la résolution 53/214 du 18 décembre 1998, l'Assemblée générale a décidé que le Président de l'Assemblée générale, compte tenu du budget-programme approuvé, devrait être pleinement habilité à utiliser les crédits prévus au budget du Bureau. En conséquence, le Président de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale a voyagé en première classe. Durant la période considérée, il a effectué huit voyages, pour un coût supplémentaire de 30 561 dollars. On trouvera dans l'annexe VII du présent rapport des renseignements détaillés à ce sujet.

9. Pour la période du 1er juillet 1999 au 30 juin 2000, le Secrétaire général a autorisé, à titre exceptionnel, 46 voyages en première classe et 30 voyages en classe affaires.

10. Il convient de noter que, conformément aux mesures de sécurité en vigueur, le Secrétaire général a été accompagné dans tous ses déplacements par un garde du corps/agent du service de sécurité qui a voyagé avec lui en première classe. Les 13 voyages effectués dans ces conditions ont entraîné un coût supplémentaire de 55 662 dollars.

11. Un contrôle administratif suivi permet de limiter au minimum le nombre de dérogations accordées, mais il faut noter que dans certains cas celles-ci sont inévitables. Ainsi, les dérogations autorisées lorsqu'il n'y a plus de place dans la classe normalement prévue sont déterminées par les circonstances propres à chaque situation et, par conséquent, en voulant maintenir leur nombre constant ou cherchant absolument à l'abaisser, on compromettrait l'efficacité de la mission du voyageur. De plus, dans de nombreux cas, si un voyageur

était contraint d'attendre jusqu'à ce qu'une place se libère dans la classe à laquelle il a normalement droit, l'indemnité journalière de subsistance payable durant la période d'attente coûterait plus cher qu'un reclassement; cette solution reste donc la plus avantageuse pour l'Organisation.

12. Le processus de suivi des conditions de voyage par avion a permis d'identifier des cas où le passager

avait voyagé dans une classe supérieure à celle à laquelle il était autorisé sans qu'aucune dérogation n'ait été demandée. Dans de tels cas, la demande de dérogation a été faite par la suite. On trouvera dans l'annexe VIII du présent rapport des renseignements détaillés sur les dérogations que le Secrétaire général a autorisées après coup concernant la période sur laquelle portait le précédent rapport.

Tableau 1
Récapitulation des dérogations, 1er juillet 1999-30 juin 2000

(Coûts en dollars des États-Unis)

<i>Motif des dérogations</i>	<i>Première classe</i>		<i>Classe affaires</i>		Total	
	<i>Nombre de voyages</i>	<i>Coût supplémentaire</i>	<i>Nombre de voyages</i>	<i>Coût supplémentaire</i>	Nombre de voyages	Coût supplémentaire
Raisons médicales	5	6 119	2	1 973	7	8 092
Avion complet dans la classe normalement prévue	6	1 762	6	1 284	12	3 046
Hautes personnalités	2	4 628	8	10 503	10	15 131
Services offerts à titre bénévole à l'Organisation	2	2 824	8	8 914	10	11 738
Voyages particulièrement fatigants	–	–	6	2 216	6	2 216
Garde du corps/agent de sécurité	13	55 662	–	–	13	55 662
Vice-Secrétaire générale	10	26 783	–	–	10	26 783
Président de l'Assemblée générale	8	30 561	–	–	8	30 561
Total	46	128 339	30	24 890	76	153 229

Tableau 2
Récapitulation des dérogations, 1er juillet 1998-30 juin 1999*

(Coûts en dollars des États-Unis)

<i>Motif des dérogations</i>	<i>Première classe</i>		<i>Classe affaires</i>		Total	
	<i>Nombre de voyages</i>	<i>Coût supplémentaire</i>	<i>Nombre de voyages</i>	<i>Coût supplémentaire</i>	Nombre de voyages	Coût supplémentaire
Raisons médicales	14	11 139	2	1 629	16	12 768
Avion complet dans la classe normalement prévue	7	1 043	9	1 156	16	2 199
Hautes personnalités	10	12 806	11	13 648	21	26 454
Services offerts à titre bénévole à l'Organisation	1	2 893	3	5 279	4	8 172
Voyages particulièrement fatigants	3	7 893	1	159	4	8 052
Garde du corps/agent de sécurité	15	32 456	–	–	15	32 456
Vice-Secrétaire générale	6	12 075	–	–	6	12 075
Total	56	80 305	26	21 871	82	102 176

* Ce tableau inclut les dérogations accordées après coup concernant la période sur laquelle porte le précédent rapport, mais qui n'avaient pas été prises en compte (A/54/382).

Annexe I

Dérogations autorisées pour des raisons médicales, 1er juillet 1999-30 juin 2000

<i>Voyageur</i>	<i>Itinéraire</i>	<i>Coût supplémentaire (dollars É.-U.)</i>
A. Voyages en première classe		
1. Envoyé spécial du Secrétaire général au Timor oriental	Tampa/New York/Tampa	502
2. Envoyé spécial du Secrétaire général au Timor oriental	Tampa/Jakarta/Dili/Jakarta/ New York/Tampa	1 963
3. Envoyé spécial du Secrétaire général au Timor oriental	Tampa/New York/Tampa	431
4. Envoyé spécial du Secrétaire général au Timor oriental	Tampa/New York/Tampa	244
5. Envoyé spécial du Secrétaire général au Timor oriental	Tampa/ New York/ Singapour/Jakarta/ Dili/New York/Tampa	2 979
Total partiel		6 119
B. Classe affaires		
1. Directeur exécutif de l'Institut pour la renaissance africaine	Nairobi/Londres/Nairobi	1 086
2. Fonctionnaire du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés	Genève/New York/Genève	887
Total partiel		1 973
Total général		8 092

Annexe II

Dérogations autorisées faute de place dans la classe normalement prévue, 1er juillet 1999-30 juin 2000

<i>Voyageur</i>	<i>Itinéraire^a</i>	<i>Coût supplémentaire (dollars É.-U.)</i>
A. Voyages en première classe		
1. Fonctionnaire du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)	.../Casablanca/Alger/...	52
2. Représentant du Secrétaire général en République centrafricaine	Bujumbura/Bangui/Bujumbura	587
3. Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme	New York/Cincinnati/New York	190
4. Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme	.../Paris/Sanaa/...	573
5. Fonctionnaire du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui au projet	.../Sanaa/Zagreb/...	306
6. Fonctionnaire du PNUD	.../Casablanca/Alger/...	54
Total partiel		1 762
B. Classe affaires		
1. Fonctionnaire du Département de l'information	Bangui/Douala/Libreville	519
2. Représentant de l'Administrateur transitoire, Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental	Phnom Penh/Jakarta/Phnom Penh	231
3. Fonctionnaire du PNUD	New York/San Salvador/...	25
4. Fonctionnaire du PNUD	.../Dar es-Salaam/New York	187
5. Fonctionnaire du PNUD	.../Dakar/Paris/New York	180
6. Consultant du PNUD	.../Kupang/Denpasar/Jakarta/...	142
Total partiel		1 284
Total général		3 046

^a Les points de suspension (...) indiquent qu'une partie du voyage a été effectuée dans les conditions normalement prévues, sans dérogation.

Annexe III

Dérogations autorisées pour de hautes personnalités, 1er juillet 1999-30 juin 2000

<i>Voyageur</i>	<i>Itinéraire^a</i>	<i>Coût supplémentaire (dollars É.-U.)</i>
A. Voyages en première classe		
Cérémonie à l'occasion de la remise du prix Sasakawa de l'environnement, Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE)		
1. Princesse de Thaïlande	Bangkok/New York/Bangkok	2 094
Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (CITDA II), séminaire de haut niveau sur la dette extérieure africaine		
2. Archevêque d'Afrique du Sud	Atlanta/Nairobi/Atlanta	2 534
Total partiel		4 628
B. Classe affaires		
Réunion d'un groupe spécial d'experts dans le cadre de la vingt-huitième session de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC)		
1. Ancien Président du Guatemala	Guatemala/Mexico/Guatemala	22
2. Ancien Président du Chili	Santiago/Mexico/Santiago	568
3. Ancien Président de l'Équateur	Quito/Mexico/Quito	48
4. Représentant permanent du Guatemala auprès des Nations Unies	New York/Mexico/New York	712
Conférence internationale pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien		
5. Observateur permanent de la Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies	New York/Paris/New York	3 740
Groupe de haut niveau du Conseil économique et social pour l'élimination de la pauvreté		
6. Ministre des affaires étrangères, Sainte-Lucie	Sainte-Lucie/New York/Sainte-Lucie	300
Cérémonie à l'occasion de la remise du prix Sasakawa de l'environnement (PNUE)		
7. Président du Comité de sélection du prix Sasakawa de l'environnement (PNUE)	Londres/New York/Londres	3 723
L'Organisation des Nations Unies au XXI^e siècle : la vision de l'Amérique latine et des Caraïbes		
8. Ancien Président du Mexique	Mexico/Santiago/Mexico	1 390
Total partiel		10 503
Total général		15 131

^a Les points de suspension (...) indiquent qu'une partie du voyage a été effectuée dans les conditions normalement prévues, sans dérogation.

Annexe IV

Déroations autorisées pour des personnalités éminentes qui offrent leurs services à l'Organisation à titre bénévole, 1er juillet 1999-30 juin 2000

<i>Voyageur</i>	<i>Itinéraire^a</i>	<i>Coût supplémentaire (dollars É.-U.)</i>
A. Voyages en première classe		
Phase de lancement de la Commission de contrôle, de vérification et d'inspection des Nations Unies (COCOVINU)		
1. Directeur adjoint, Ministre des affaires étrangères, Suède	Stockholm/New York/Stockholm	300
Sensibilisation aux programmes éducatifs du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) relatifs à la pandémie de VIH/sida et à ses conséquences en Afrique		
2. Ambassadeur itinérant du Fonds des Nations Unies pour l'enfance	New York/Amsterdam/Nairobi/.../Dar es-Salaam/Londres/New York	2 524
Total partiel		2 824
B. Classe affaires		
Groupe d'experts de haut niveau sur les technologies de l'information		
1. Membre du Parlement européen	Stockholm/New York/Stockholm	825
2. Ancien chef d'État, Costa Rica	San José/New York/San José	1 130
Débats du Conseil de sécurité sur le Rwanda		
3. Ancien Premier Ministre de Suède et Président de la Commission d'enquête sur le Rwanda	Stockholm/New York/Stockholm	1 153
Débat de haut niveau du Conseil économique et social		
4. Conférencier d'honneur, professeur émérite à Berkeley, Université de Californie	San Francisco/New York/San Francisco	1 208
Comité administratif de l'Équipe d'examen de la coordination		
5. Ancien Président, Fondation Ford	New York/Genève/New York	2 372
6. Ancien Directeur général, Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA)	Stockholm/Vienne/Stockholm	350
7. Ancien Secrétaire général adjoint	New York/Londres/Paris/Genève/New York	964
8. Ancien Secrétaire général adjoint	New York/Montréal/New York	912
Total partiel		8 914
Total général		11 738

^a Les points de suspension (...) indiquent qu'une partie du voyage a été effectuée dans les conditions normalement prévues, sans dérogation.

Annexe V

Dérogations autorisées pour cause de voyages particulièrement fatigants, 1er juillet 1999-30 juin 2000

<i>Voyageur</i>	<i>Itinéraire^a</i>	<i>Coût supplémentaire (dollars É.-U.)</i>
A. Voyages en première classe		
Aucun		–
Total partiel		–
B. Classe affaires		
1. Fonctionnaire du Bureau de la coordination des affaires humanitaires	Genève/Moscou/Genève	497
2. Fonctionnaire du PNUD	New York/Bruxelles/New York	954
3. Fonctionnaire du PNUD	New York/Londres/...	171
4. Fonctionnaire du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	.../Abidjan/Johannesbourg/...	226
5. Fonctionnaire du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	.../Abidjan/Johannesbourg/...	124
6. Fonctionnaire du Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU)	New York/Copenhague/New York	244
Total partiel		2 216
Total général		2 216

^a Les points de suspension (...) indiquent qu'une partie du voyage a été effectuée dans les conditions normalement prévues, sans dérogation.

Annexe VI

Dérogations concernant les voyages de la Vice-Secrétaire générale, 1er juillet 1999-30 juin 2000

<i>Voyageur</i>	<i>Itinéraire^a</i>	<i>Coût supplémentaire (dollars É.-U.)</i>
Voyages en première classe		
1. Vice-Secrétaire générale	New York/Genève/New York	2 338
2. Vice-Secrétaire générale	New York/Vienne/Séoul/ New York	1 769
3. Vice-Secrétaire générale	New York/Dar es-Salaam/ New York	2 455
4. Vice-Secrétaire générale	New York/Genève/New York	2 338
5. Vice-Secrétaire générale	New York/Tokyo/New York	4 780
6. Vice-Secrétaire générale	New York/Zurich/ Bruxelles/.../ Amsterdam/New York	1 030
7. Vice-Secrétaire générale	New York/Londres/New York	3 714
8. Vice-Secrétaire générale	New York/Rome/Vienne/ New York	1 817
9. Vice-Secrétaire générale	New York/Genève/Bruxelles/ New York	3 815
10. Vice-Secrétaire générale	New York/Paris/New York/ Québec/New York	2 727
Total		26 783

^a Les points de suspension (...) indiquent qu'une partie du voyage a été effectuée dans les conditions normalement prévues, sans dérogation.

Annexe VII

Dérogations concernant les voyages du Président de l'Assemblée générale, 1er juillet 1999-30 juin 2000

<i>Voyageur</i>	<i>Itinéraire</i>	<i>Coût supplémentaire (dollars É.-U.)</i>
Voyages en première classe		
1. Président de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale	New York/Genève/Monaco/ Lomé/ Paris/New York	3 243
2. Président de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale	New York/Hong Kong/Macao/ Beijing/New York	4 725
3. Président de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale	New York/Berlin/Koweït/ Le Caire/New York	2 211
4. Président de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale	New York/Montego Bay/ La Havane/Montego Bay/ Atlanta/New York	751
5. Président de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale	New York/Singapour/Tokyo/ Windhoek/ New York	11 856
6. Président de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale	New York/Windhoek/New York	2 717
7. Président de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale	New York/Wittenberg/New York	1 459
8. Président de la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale	New York/Dar es-Salaam/ New York	3 599
Total		30 561

Annexe VIII

Dérogations relatives à la période d'examen précédente, 1er juillet 1998-30 juin 1999

<i>Voyageur</i>	<i>Itinéraire</i>	<i>Coût supplémentaire (dollars É.-U.)</i>
Dérogations autorisées faute de place dans la classe normalement prévue		
A. Voyages en première classe		
1. Envoyé spécial du Secrétaire général en Afrique	Addis-Abeba/Asmara	188
Total partiel		188
B. Classe affaires		
1. Fonctionnaire du Département des affaires politiques	Addis-Abeba/Djedda	49
Total partiel		49
Total général		237